



COMMUNIQUE DE PRESSE

31 mai 2016

Expulsion des zadistes installés dans le périmètre de la future technopôle Agen-Garonne

Aujourd'hui, à la demande du préfet, les forces de l'ordre ont procédé à l'évacuation des occupants sans droit ni titre, installés sur plusieurs parcelles faisant partie du périmètre de la future technopôle Agen-Garonne (TAG).

Rappel du contexte

En décembre 2014, une cinquantaine de personnes s'est installée sur des parcelles et dans des bâtiments appartenant à l'agglomération d'Agen, sur le site du projet de technopôle Agen Garonne. Actuellement, 8 bâtiments appartenant à l'agglomération d'Agen sont occupés. Pour chacun d'entre eux, des décisions de justice intervenues en 2015 et 2016 ont ordonné l'expulsion des occupants illégaux.

Troubles à l'ordre public et décision d'évacuation

Les actions des occupants illégaux sur le site, en bordure immédiate de l'autoroute A62, mettent en danger la sécurité de la population. Ils bloquent notamment de façon permanente un accès de secours à l'autoroute.

Toutes les décisions de justice ordonnant l'expulsion sont aujourd'hui rendues. Aucune n'a été appliquée à ce jour par les occupants. Le concours de la force publique pour l'exécution de ces décisions de justice a donc été accordé par le préfet de Lot-et-Garonne à compter du 31 mai 2016. Le groupement départemental de gendarmerie, avec le soutien de forces mobiles, est mobilisé pour assurer la libération des bâtiments occupés illégalement.

CONTACTS

Marie-Claude BOUSQUIER

☎ 05 53 77 61 82 ou 06 73 56 75 50
marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.gouv.fr

Sabine GARIN

☎ 05 53 77 61 83
sabine.garin@lot-et-garonne.gouv.fr

www.lot-et-garonne.gouv.fr



[@prefet47](https://twitter.com/prefet47)